N B ²

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 €
en liquidation amiable
Siège à RILLIEUX-LA-PAPE (69140) 11, rue du Général Brosset
905 187 779 RCS LYON

==========

ACTE DECISIONNEL DES ASSOCIES DU 20 DECEMBRE 2024

==========

Les soussignés :

- la Société **BELROSE IMMOBILIER**, propriétaire de 250 actions
 représentée par M. Nicolas BELROSE, Gérant,
- la Société **NB GESTION**, propriétaire de 250 actions
 représentée par M. Nicolas BOULINEAU, Président,

ensemble propriétaires des 500 actions
composant le capital de la société **N B ²**, susvisée.

faisant usage de la faculté, prévue par l'article 17 – 1 des statuts, de prendre une décision collective par consentement de tous les associés exprimé dans un acte,

DECIDENT ce qui suit

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés faisant usage des pouvoirs qu'elle tient de la loi et des statuts,
décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel prévu par les articles L.237-1 à L.237-13 du Code de Commerce.

Conformément aux dispositions légales, la Société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Durant ce temps, la dénomination de la Société sera suivie de la mention " Société en liquidation " et le siège de la liquidation fixé à l'adresse du siège social.

DEUXIEME DECISION

La collectivité des associés prend acte de l'expiration des fonctions de Président exercées par la société NB GESTION et de Directeur Général exercées par la société BELROSE IMMOBILIER, à compter du 31 décembre 2024,

et décide de nommer en qualité de liquidateurs de la Société dissoute à compter du 31 décembre 2024 et pour la durée de la liquidation :

- la Société par Actions Simplifiée **NB GESTION** au capital de 840.000 €, siège à CALUIRE-ET-CUIRE (Rhône), 37 Chemin de Vassieux, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 827 442 617,

NB NB

- la Société à responsabilité limitée **BELROSE IMMOBILIER** au capital de 151.750 €, siège à RILLIEUX LA PAPE (Rhône), 11 rue du Général Brosset, immatriculée au RCS de LYON sous le n° 841 559 610.

Les liquidateurs ainsi nommés exerceront leur mandat avec les pouvoirs les plus étendus, sous réserve toutefois des pouvoirs expressément attribués par la loi à l'assemblée générale des associés, pour continuer jusqu'à la clôture les affaires en cours, réaliser l'actif, payer le passif, et répartir le solde entre les associés en proportion de leurs participation au capital.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés décide, en accord avec les intéressés, de ne pas allouer de rémunération à la société NB GESTION et à la société BELROSE IMMOBILIER en contrepartie de l'exercice de leurs fonctions de liquidateurs.

QUATRIEME DECISION

La collectivité des associés délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités requises.

Fait en un original unique, remis à la Société susvisée désignée comme séquestre, ainsi que la société NB GESTION et à la société BELROSE IMMOBILIER, liquidateurs, l'acceptent et s'engagent à en assurer la transcription sur le registre des délibérations et décisions d'associés.

A RILLIEUX LA PAPE,
le 20 décembre 2024

NB GESTION
M. Nicolas BOULINEAU :



BELROSE IMMOBILIER
M. Nicolas BELROSE :

